Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

DIRECTION DES INTERVENTIONS DE L'ÉTAT

DEMANDE D'AIDE AU LOGEMENT ÉTUDIANT (A.L.E)
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018-2019

❑ Première demande ❑ Renouvellement

❑ M. Nom de naissance et prénom : ……

❑ Mme Nom marital : ..... ……..

Date de naissance : /_____/_____/_____/ Lieu : .....

Nationalité : .....

Situation familiale : ❑ célibataire ❑ en concubinage ❑ marié(e) ❑ PACS

Nombre d'enfant(s) à charge : ❑ 0 ❑ 1 ❑ 2 ❑ 3 ❑ 4 ❑ 5 ❑ .....

BP : ..... Code postal :..... Commune : .....

Tél (dom) : ..... Tél (portable) : ..... Tél (autre) : .....

Adresse de messagerie électronique : .....@.....

Inscription enseignement supérieur 2018 - 2019

Établissement : ..... Commune : .....

Intitulé de l'année d'études : .....

Diplôme préparé et discipline : .....

Vous êtes boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux : ❑ de l'État
❑ de la Polynésie française

Adresse du logement pour lequel l'aide est demandée

N° et lieu : .....
.....

Commune : ..... Date d'entrée dans les lieux : /_____/_____/_____/

Nom et prénom du bailleur : .....

Adresse du bailleur : ..... Tél : .....

AIDE AU LOGEMENT ETUDIANT : MODE D'EMPLOI

Pour qui ?

- étudiant ou élève de l'enseignement supérieur public ou de formations supérieures placées sous contrat d'association et assurées dans des établissements de l'enseignement privé également sous contrat d'association ;
- boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux, de l'État (Education Nationale) ou de la Polynésie française (Ministère de l'éducation) ;
- locataire d'un logement occupé à titre principal, vide ou meublé, d'une superficie minimale de 09 m² pour un étudiant vivant seul ou 16 m² pour un couple avec 07 m² par enfant

Pour quoi ?

- Participation financière du loyer hors charge versé par l'étudiant.

Combien ?

- Le montant de l'A.L.E ne peut excéder celui du loyer hors charges. Il comprend trois tranches :

Tranche A	Pour les boursiers d'État classés en taux 0, 0 bis, 1 et 2.	10 000 Fcp mensuels
Tranche B	Pour les boursiers d'État classés en taux 3 et 4 ainsi que les boursiers de l'enseignement sup. de Polynésie française.	20 000 Fcp mensuels
Tranche C	Pour les boursiers d'État classés en taux 5, 6 et 7.	30 000 Fcp mensuels

Comment ?

- Retirer auprès du pôle de la continuité territoriale, le formulaire « demande d'aide au Logement Etudiant » ou l'imprimer en vous rendant sur le site internet du haut-commissariat de la République en Polynésie française www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr.
- Déposer le dossier de demande signé avec l'ensemble des justificatifs requis (voir ci-contre). Après instruction, et si la demande est acceptée, transmission d'une notification d'attribution.
- Dès réception de la notification d'attribution et jusqu'à la fin de l'année universitaire, transmission des justificatifs mensuels d'occupation du logement et d'assiduité aux cours.

!

Le dossier complet de demande doit être reçu au Pôle de la Continuité Territoriale **avant le 30 octobre 2018.**

Les justifications d'occupation du logement et d'assiduité aux cours ne seront plus prises en compte **après le 31 juillet 2019.**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Localisation et adresse postale Haut-commissariat de la République en Polynésie française Direction des interventions de l'État – Bureau de l'appui à la mobilité et à l'insertion Pôle de la continuité territoriale Avenue Pouvana'a a Oopaa Tél : 40.46.84.20 – Fax : 40.46.84.19 aide-logement-étudiant@polynesie-francaise.pref.gouv.fr BP 115 – 98 713 PAPEETE	Ouverture des guichets du lundi au vendredi de 07h30 à 12h00 Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 13h00 à 15h30

Je soussigné(e) …… déclare avoir pris connaissance de l'intégralité du dossier et certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande. Je reconnais être informé(e) que toute erreur ou omission dans les renseignements fournis peut entraîner non seulement le rejet de ma demande, mais aussi la suppression de l'aide déjà accordée et le remboursement des sommes perçues à ce titre ainsi que des poursuites judiciaires en cas de fraude constatée ou de fausse déclaration

A ……, le …….. Signature

Liste des pièces à fournir avec le dossier de la demande d'aide

	I. **Justificatifs d'identité et de situation familiale**	**P. reçues**	☑
1)	Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité	☒	☐
2)	Photo d'identité	☒	☐
3)	Photocopie de la carte CPS en cours de validité	☒	☐

II. Justificatifs de résidence

4)	Contrat de location original ou bail original (*) au nom de l'étudiant précisant : - l'identité et les coordonnées complètes du bailleur, - le descriptif du logement avec superficie, - le montant du loyer (hors charges), - le montant des charges, - en cas de colocation, attestation de répartition du loyer et des charges entre locataires	☒	☐
	Pour les étudiants logés dans le parc privé :		
5)	Assurance du logement au nom de l'étudiant	☒	☐
6)	Attestation de situation régulière fiscale du bailleur (à retirer à la DICP)	☒	☐
7)	Facture OPT ou EDT au nom de l'étudiant	☒	☐

III. Autres justifications

8)	Copie de la carte d'étudiant ou d'élève d'un cycle d'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2018– 2019	☒	☐
9)	Copie de la lettre de notification de bourse (décision définitive) de l'enseignement supérieur sur critères sociaux pour l'année universitaire 2018– 2019	☒	☐
10)	Relevé d'identité bancaire avec code IBAN (au nom de l'étudiant)	☒	☐

En cas d'acceptation de la demande, jusqu'à la fin de l'année universitaire, pièces à fournir pour chaque mois d'occupation

I. Justificatif d'occupation du logement

Original de la quittance mensuelle de loyer (*) mentionnant notamment :

- l'identité et la signature du bailleur
- l'adresse complète du logement
- le montant du loyer (hors charges)
- le montant des charges
- le mois concerné

ou l'attestation d'occupation de logement pour les étudiants logés par l'UPF ou l'IJSPF.

II. Attestation mensuelle d'assiduité aux cours

* (*)Faire préciser le montant du loyer hors charges et les charges sur le contrat de bail et les quittances de loyer et transmettre les originaux pour paiement.

Partie réservée à l'administration

Nom et Prénom de l'étudiant : .....

2) INSTRUCTION DE LA DEMANDE

➔ Réception et vérification de la complétude du dossier : ❑ dossier complet ❑ dossier incomplet

➔ Bourse attribuée : ❑ État / catégorie : ..... ❑ Polynésie Fr.

➔ Loyer hors charges : ..... Fcfp / mois

➔ Proposition de l'instructeur : ❑ refus de l'ALE

❑ octroi de l'ALE : ❑ tr. A ❑ tr. B ❑ tr. C

Montant ALE : .....Fcfp / mois

ALE allouée à compter de : ...../ 201.....

Réf de l'arrêté : n° ..... du .....

Observations : …….

Date de contrôle du dossier par le gestionnaire	Visa du gestionnaire ……	Date de visa du responsable PCT	Visa du responsable PCT ……

3) SUIVI DE LA DÉPENSE : EJ n° /__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/ **montant :**

Mois	Mandats	Montant
Sept. 2018		Fcfp €
Oct. 2018		Fcfp €
Nov. 2018		Fcfp €
Déc. 2018		Fcfp €
Janv. 2019		Fcfp €
Fév. 2019		Fcfp €
Mar. 2019		Fcfp €
Avr. 2019		Fcfp €
Mai 2019		Fcfp €
Juin 2019		Fcfp €
MONTANT TOTAL ALE 2018 - 2019		Fcfp €
Reliquat éventuel ou dégagement :		Fcfp €